

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2012

~~~~~

**Date de convocation : 3 septembre 2012**

L'an deux mille douze, le trois septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Jean-Claude GRAS (pouvoir donné à D. Jouve), et Marie-Pierre REYNAUD (pouvoir donné à MC Fournet), absents excusés

Monsieur Dominique JOUVE a été nommé secrétaire de séance.

## **1/ Procès verbal de la séance 30 Juillet 2012**

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

## **2/Avenant pour travaux supplémentaires sur canalisation d'eau potable des Echirons.**

Lors de la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau AEP des Echirons, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires sur celui-ci. Un devis complémentaire a donc été demandé à l'entreprise BRUN, et se chiffre à 2537 € HT

Après concertation et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux et autorise Mme le Maire à signer l'avenant dans le cadre du marché passé.

## **3/ Décisions modificatives**

Sur budget de l'eau, une somme avait été prévue pour la formation, le logiciel de facturation de l'eau et l'installation de celui-ci. A la demande de la Trésorerie, un virement de crédit est à effectuer sur une autre imputation budgétaire pour payer réglementairement les factures.

Validation à l'unanimité du conseil municipal de la proposition.

Sur budget communal, régularisation d'une écriture comptable relative à un avoir de Multimédiavision d'un montant de 30.15 €. Validé à l'unanimité.

## **4/ Projet de rénovation du Temple.**

L'APAVEN, en présence de quelques membres, de Monsieur MARET et de Pauline PALIX, architecte, a présenté au conseil municipal une proposition de projet de rénovation de l'édifice, dans l'optique d'une utilisation à vocation culturelle et d'animation et de loisirs.

Compte-tenu des contraintes liées à l'espace et du nombre maximum de personnes (50) pouvant être

accueillies dans le temple, le projet propose une rénovation en deux phases puis la création d'une mezzanine en troisième partie:

Phase 1 en 2012 : réfection partielle de la toiture, changement des menuiseries

Phase 2 en 2013 : installation de sanitaires aux normes pour personnes à mobilité réduite

modification du seuil d'entrée et pente d'accès

isolation thermique et acoustique

rénovation de l'escalier actuel et restauration de la porte d'entrée

réfection du plancher et installation électrique

Phase 3 en 2014 : construction d'une mezzanine en galerie

Aménagement spécifique aux activités culturelles

Installation d'un chauffage d'appoint

L'APAVEN accompagne la commune dans l'étude et la réalisation de ce projet, et la municipalité a déjà déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation Cantonale 2013.

L'étude est menée par Blaise Maret, maître d'œuvre, et Pauline Palix, architecte DPLG. Deux autres professionnels, consultés, avaient décliné l'offre.

D'après les premiers contacts pris avec les services de la Préfecture, le projet présenté devrait être acceptable du point de vue de l'accessibilité aux handicapés.

Dominique JOUVE est désigné comme le référent municipal, et avec Mme le Maire, assisteront aux réunions organisées par l'APAVEN lors de l'avancement de ce projet.

Une souscription sera également organisée par l'APAVEN pour aide au financement de l'opération.

## **5/ Dossiers en cours.**

Les Echirons : les travaux relatifs à la mise en place de la nouvelle canalisation sont terminés dans les délais. Des joints défectueux ont posé quelques problèmes pendant et après le chantier. Quelques ultimes remplacements des joints restants de cette série sont programmés. Pour la réfection de la route il a été choisi une solution provisoire peu onéreuse et les travaux définitifs seront réalisés en 2013 après stabilisation de la chaussée.

La municipalité réitère ses remerciements aux riverains pour leur patience et leur compréhension.

- Etude géotechnique du quartier Saint Jean : le cabinet BEAUR, et notamment Mr MONTAGNE n'a pu être joint : dossier à revoir au prochain conseil municipal.
- Bistrot de Venterol : suite à un dégât des eaux, la municipalité a sollicité Mr BERTONA pour établir un devis afin de refaire l'étanchéité entre les murs du vieux bâtiment et de la cuisine. Le devis se monte à 1737.23 € HT soit 2077.73 € TTC.
- Les Estangs : la réalisation du projet se poursuit ; pour information 3 ventes de terrains ont été signées fin août chez le notaire, et 2 autres sont programmées avant la fin septembre.

## **8/ Divers**

**Cantine** : Un des fours utilisé par Elise étant défectueux et ancien, et le changement de la pièce étant facturé 250 €, la municipalité décide d'acheter un four neuf.

**Demande d'acquisition d'une parcelle communale** : le Maire donne lecture aux élus d'un courrier de propriétaires habitant hameau des Estangs, qui souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale, jouxtant leur propriété.

Les élus réservent leur décision tant que l'opération d'aménagement totale du lotissement ne sera pas terminée.

**FDAC 2013** : la réfection de l'enrobé de la Route des Echirons, ainsi qu'un emploi partiel sur le chemin de la Lance et des Audries ont été inscrits.

**Eau** : Pierre LAURENT a assuré le suivi tout l'été de la production et de la consommation de l'eau.

**ARS** : l'agence Régionale de Santé va élaborer un projet régional de santé = PRS. Les collectivités territoriales sont invitées à consulter les documents sur internet, et à faire part de leur avis.

**Procédure expulsion** : le maire informe les élus qu'une procédure d'expulsion a été entamée vis-à-vis de locataires d'un logement communal, n'ayant pas réglé leurs loyers et factures d'eau depuis plusieurs mois.

**Ferme Marcellin** : le projet présenté la semaine passée a été envoyé pour avis à la préfecture de la Drôme, notamment pour connaître la procédure relative à la modification du PLU.

**Convention eau** : Les élus à l'unanimité ont donné leur accord au maire pour modifier la convention d'alimentation en eau entre la commune et Nyons. Il s'agit de sécuriser notre approvisionnement et d'augmenter légèrement le volume prévu pour faire face aux extensions de logements prévues sur notre territoire (quartier Saint Jean et ex-ferme Marcellin).

**Décharge sauvage** : une habitante de la commune a signalé le dépôt d'ordures sur le chemin de l'ancienne voie ferrée. La commune procédera au nettoyage rapidement.

**Conseil communautaire** : à la prochaine réunion, Christian Roux souhaite évoquer l'état des points de collecte d'ordures ménagères dans les communes qui sont loin d'être esthétiques.

Il sera également demandé de transmettre le compte rendu du conseil communautaire par mail, afin de l'envoyer pour information des décisions prises aux élus communaux.

**Raccordement eau quartier Les Moulières- Saint Perpétue** : Lucien Maury souligne que son quartier ne bénéficie pas du raccordement au réseau d'eau communal et qu'il serait judicieux de l'envisager sur le budget des prochaines années.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 10 h00.

**Date prochain conseil** : 20 octobre 2012 à 20h00